

2021

# UN EXISTANT SOLIDE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

RAPPORT ANNUEL



**GIP**  
NET-ENTREPRISES·FR

Modernisation  
des déclarations  
sociales



## Le mot du président

### Feuille de route 2022-2025 : une construction collégiale

L'année 2021 a vu la construction de la nouvelle feuille de route établissant un plan d'actions pour la période 2022-2025. Afin de recueillir les attentes de toutes les parties prenantes, des questionnaires ont été soumis aux OPS, aux entreprises, aux cabinets d'experts-comptables ainsi qu'aux éditeurs, donnant lieu à des échanges nourris lors de différentes rencontres : le séminaire du COS en avril, le séminaire avec les administrations centrales en mai et un club Net-entreprises en juin.

Les éléments figurant dans cette nouvelle feuille de route reflètent la richesse de ces échanges et renforcent la conviction commune que le GIP-MDS est un moyen collectif indispensable au sein de la protection sociale. Aussi, les grands enjeux de la période à venir doivent ancrer dans la durée les fonctionnements déjà instaurés : la normalisation des données, la consolidation du périmètre DSN et des services proposés, la poursuite de la simplification pour les entreprises, la fiabilisation des données et leur usage à des fins statistiques.

Le partage des moyens mutualisés sera à entretenir et à renforcer dans un contexte de multiplication des projets afin de pouvoir respecter l'objectif historique de la protection sociale, qui est de disposer d'un portail unique et simple d'usage : net-entreprises.fr.

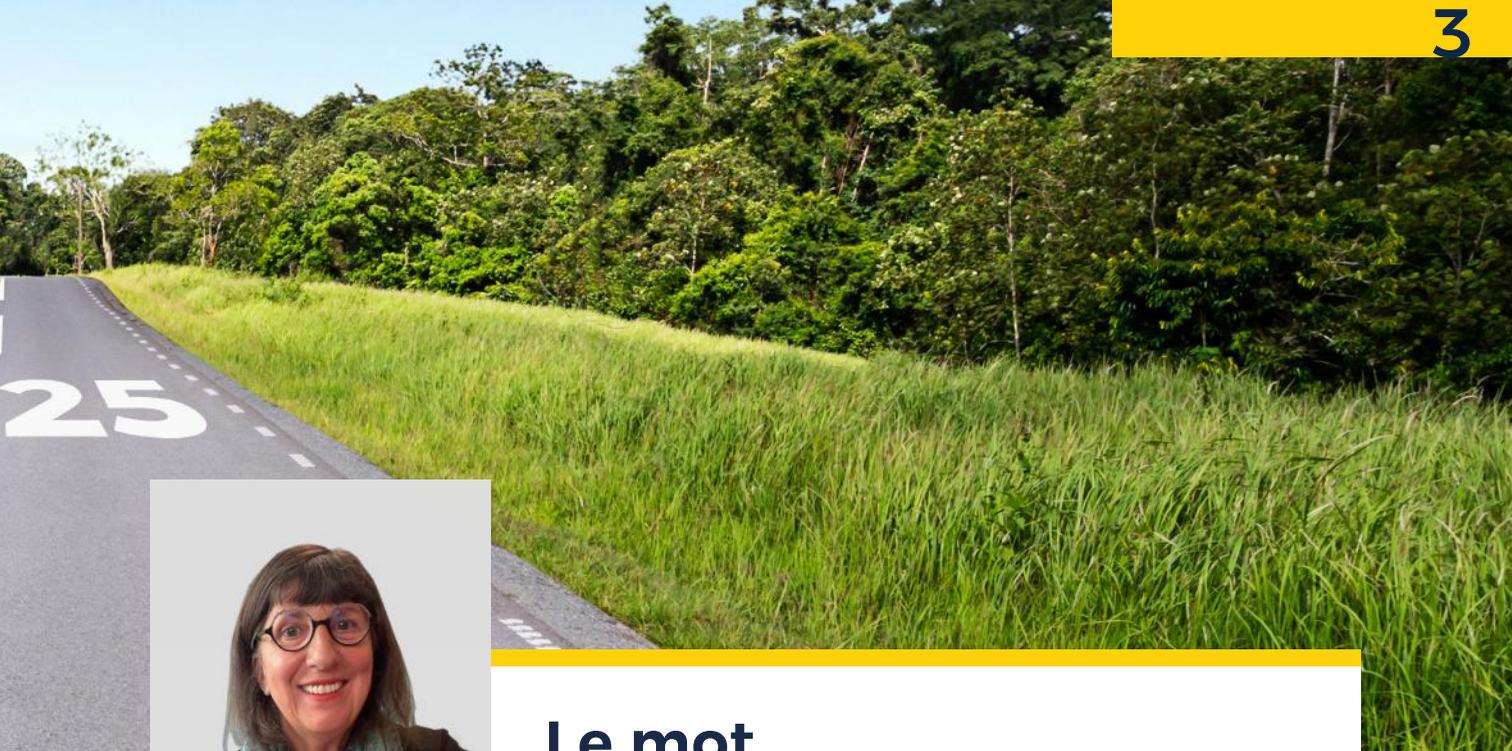
Ce portail collectif, qui permet aux entreprises d'accéder en un point unique à tous les services mis à leur disposition, constitue un point d'accès supplémentaire et non un concurrent des sites des organismes.

🗨 **Pour l'ensemble des membres du GIP-MDS, l'enjeu majeur est d'éviter le risque de dispersion des efforts, en perdant de vue les intérêts collectifs qui sont attachés au bon fonctionnement de la DSN et des procédures communes.** 🗨

La maîtrise du contenu de la DSN comme objet collectif ne doit pas être vue comme un seul sujet technique, mais bien comme une condition majeure de poursuite de bon fonctionnement du système. Plutôt qu'un programme précis, cette nouvelle feuille de route constitue davantage une « ambition » pour la période à venir, qui reflète le sens de l'action du GIP-MDS.

**Éric Hayat**

Président du GIP-MDS



## Le mot du directeur général

### La consolidation du patrimoine commun

Depuis 22 ans, les organismes de protection sociale ont mis en commun des moyens. D'abord pour structurer un portail conjoint pour toutes leurs formalités, et ainsi simplifier la vie des entreprises. Ce premier propos a été étendu, il y a maintenant 10 ans, à une procédure unique et mutualisée entre tous pour la collecte des données sociales, nommée la DSN.

Ces constructions n'ont pas été simples à mener. Elles sont désormais un patrimoine important, dont la complexité intrinsèque ne peut disparaître derrière l'apparente simplicité de l'offre et de son énoncé.

La gestion des droits et de l'identité des acteurs qui se connectent au service a nécessité une construction élaborée, dont l'exigence est plus que jamais élevée à l'heure où la cybercriminalité s'étend et où les canaux d'accès sont désormais très larges.

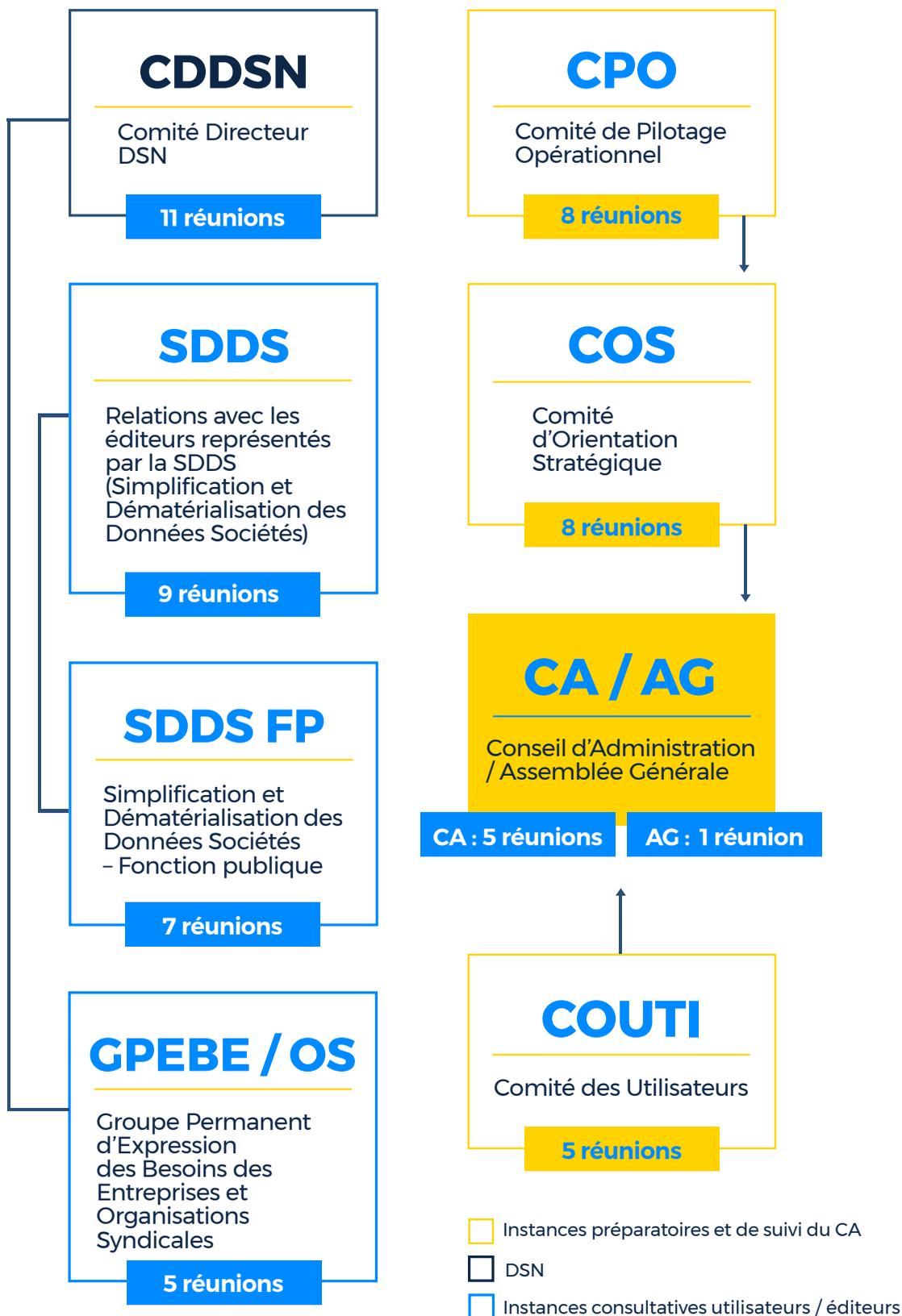
De même, la gestion d'une norme industrielle pour adresser des millions de données chaque mois, avec qui plus est depuis quelques mois des retours industrialisés utilisant les mêmes canaux technologiques, nécessite de situer le sens premier de la démarche au cœur des conceptions à venir. Bien sûr, ce patrimoine, désormais constitué, fait naître de nouvelles idées dans de nombreuses directions. Mais gardons-nous de penser qu'il est éternel et inépuisable, sans que ses conditions de bonne gestion au titre du collectif, ne soient conservées.

Et cette bonne gestion implique un entretien permanent, avec des travaux de restructuration fonctionnels et techniques à engager sans retard dès le premier temps de la nouvelle feuille de route, avec deux axes clefs : une évolution du tableau de bord dont disposent les entreprises, et la reprise de la normalisation, comme condition première de l'usage de la DSN. La période précédente 2018-2021 a répondu à l'ensemble des enjeux posés, des modernisations de nombreuses procédures dont moins de la moitié étaient prévues dans le texte d'origine, à la généralisation de la DSN au sein de la Fonction publique. Mais, dans le même temps, les données contenues dans la DSN ont crû de manière conséquente et certaines procédures sont venues alourdir les travaux des services de paie des entreprises.

**Il nous faut plus que jamais retrouver le sens d'origine pour ne pas perdre ce patrimoine important au service de la protection sociale. »**

**Élisabeth Humbert-Bottin**  
Directeur général du GIP-MDS

# Les instances du GIP-MDS et leurs interactions



## Une offre de services élargie

L'élargissement du bouquet de services Net-entreprises en 2021 s'est concrétisé par :

**L'accrochage du portail PEP'S\* de la CDC via MAG**, la Mire d'Authentification Générique, pour naviguer et s'authentifier entre PEP'S et net-entreprises.fr.

La préparation de l'ajout de « **Mon Compte Élu** » à « Mon Compte Formation » en janvier 2022 pour le droit individuel à la formation des élus locaux.

La préparation pour 2022 de **ILASS**, le nouveau service de déclarations **des détachements à l'étranger**, accessible depuis [urssaf.fr](http://urssaf.fr) et [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr).

**L'obligation de s'inscrire au compte AT/MP** et à la notification dématérialisée pour les 1,6 million d'entreprises **de moins de 10 salariés** avant le 31 décembre 2021.

**La déclaration SCR** (Situation Changement de Régime maladie des agents pour les collectivités territoriales et administrations) qui remplace le bulletin de signalement d'entrée dans le régime spécial des collectivités locales.

\*Plateforme pour les employeurs publics

## Congrès des experts-comptables

Le stand Net-entreprises au 76<sup>e</sup> Congrès des experts-comptables, qui s'est tenu à Bordeaux, en octobre 2021, a reçu **360 professionnels**. Une thématique de choc pour le stand du GIP-MDS : « **Le numérique n'est plus une option** ». La convention de partenariat Conseil National de l'Ordre/GIP-MDS a été renouvelée à cette occasion.



## Une communication par mail toujours intense

**116**

Campagnes

**4 267 360**

Mails envoyés

**98,83%**

Taux d'aboutis

## Chantiers, enjeux et opportunités

**La promesse assignée à la DSN en 2012, par la loi de simplification, de remplacer toutes les déclarations par une seule est en passe d'être tenue.**

2021 a vu la réussite de la seconde vague d'entrée de la Fonction publique et la préparation active de la généralisation sur 2022. En parallèle, l'élargissement du périmètre DSN s'est poursuivi : elle se substitue à toujours plus de fonctionnalités et continue son rôle de simplification pour les entreprises, avec ses 28 millions de lignes traitées chaque mois de façon industrielle.

Parallèlement, la consolidation et la fiabilisation des données DSN offrent des perspectives de plus en plus larges d'automatisation en amont et d'usages en aval. Désormais, malgré des constructions successives et des pilotages distincts, la DSN et Net-entreprises sont intrinsèquement liés.

Le transfert du recouvrement des cotisations Agirc-Arrco vers l'Urssaf étant reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les travaux se sont réorientés sur la préparation d'un pilote pour sécuriser le transfert et l'expérimentation de l'utilisation des CRM normalisés entre les organismes et les déclarants.

Ces mêmes enjeux ont conduit le GIP-MDS à optimiser le fonctionnement des flux retours via la normalisation des Comptes Rendus Métiers et leur intégration automatique dans les logiciels de paie.

Les avancées obtenues avec ces flux retours automatisés ont donné lieu à la formalisation et à la mise à disposition de la norme NEORES. Sur cette base, un premier CRM normalisé, pour mettre les effectifs calculés par l'Urssaf à disposition des entreprises, a été mis en production en 2021.

Autre avancée majeure de l'année : à compter de l'automne 2021, la mise en place du FCTU, signalement de Fin de Contrat de Travail Unique, en remplacement du FCT, a été engagée et a connu une montée en charge rapide, dès sa mise à disposition. Le recouvrement des cotisations CNIEG par les Urssaf a également été mis en place. D'autres travaux importants ont été menés pour les nouveautés arrivant en 2022 avec notamment :

- La préparation active de l'entrée en DSN des caisses de congés du BTP, Manutention portuaire et Bâtiment, ainsi que des établissements de Monaco et Mayotte
- Le recouvrement des cotisations Assurance chômage des intermittents du spectacle et des expatriés
- Le recouvrement de la taxe d'apprentissage et contribution à la formation par les Urssaf et la MSA.

## La data au service des politiques publiques

Afin de répondre fin 2021 aux besoins du Gouvernement pour la prime inflation, les équipes du GIP-MDS ont développé en un temps record un système permettant de collecter les différentes informations sur les primes versées. Dès 2022, des rapports basés sur les versements employeurs et organismes sont réalisés grâce à PIQ<sup>1</sup> (base anonymisée DSN), permettant ainsi le suivi du dispositif par la DSS.

En 2021, le RCD<sup>2</sup> a permis la transmission des données d'effectifs à la DINUM<sup>3</sup>, qui les redistribue à la DGEFP<sup>4</sup>, aux DREETS<sup>5</sup>, et à la DGT<sup>6</sup>, selon leurs besoins : ces données sur les effectifs mensuels et annuels, calculés par l'Urssaf et la MSA, et collectés par le GIP-MDS, permettent de cibler des contrôles sur l'activité partielle, de mieux détecter des fraudes

sur l'Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes, et d'alimenter le portail Fiche Commune Entreprise des agents en DREETS.

Dans le cadre de la réforme de l'Assurance chômage, un bonus-malus sera instauré en 2022. L'objectif est d'inciter les employeurs à réduire l'usage des contrats courts en modulant annuellement, à la hausse (malus) ou à la baisse (bonus), leur taux de contribution d'Assurance chômage. L'Urssaf a délégué au GIP-MDS la mise en œuvre de la brique de calcul des taux. Les travaux de réalisation se sont poursuivis tout au long de l'année 2021. Suite au décret paru le 30 mars 2021, le premier calcul s'appuiera sur la période de juillet 2021 à juin 2022. Le taux modulé sera disponible fin août, pour une application au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

<sup>1</sup> PIQ : Production d'Indicateurs Qualité - <sup>2</sup> RCD : Répertoire Commun des Déclarants - <sup>3</sup> DINUM : Direction du Numérique -

<sup>4</sup> DGEFP : Délégation générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle - <sup>5</sup> DREETS : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités - <sup>6</sup> DGT : Direction Générale du Travail

## Un rythme cadencé

**28 livraisons**

pour la Brique  
Technique  
(& DSN-Val)

**11 livraisons**

pour le Bloc 1

**11 livraisons**

pour le Bloc 3

## Les actions sur la qualité des DSN

L'animation des travaux qualité de la DSN s'est poursuivie, en 2021, avec la production d'analyses et d'indicateurs sur des thématiques transverses. Une note de cadrage a été réalisée à mi-année afin de repreciser le fonctionnement transverse avec l'ensemble des organismes destinataires.

Ce suivi communautaire est partagé avec les organismes qui réalisent, à leur niveau, l'interlocution avec les déclarants sur les anomalies constatées. Le GIP-MS réalise ce suivi dans le respect

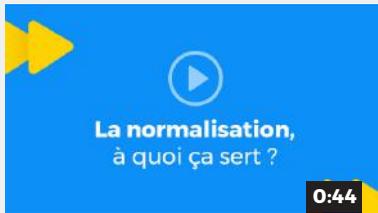
de la sémantique du message DSN, avec toujours un contact privilégié avec les éditeurs qui sont le relais auprès de leurs clients.

L'accompagnement des éditeurs dans la démarche qualité est réalisé via l'instance du SDDS\* dans laquelle sont remontées les anomalies constatées. Afin de cibler chaque éditeur, des campagnes individuelles sont également menées, avec un constat détaillé des anomalies identifiées.

\* Simplification et Dématérialisation des Données Sociétés

## Club Net-entreprises et enjeux DSN

Le Club Net-entreprises, réuni le 17 juin 2021 pour tracer les axes de la feuille de route 2022-2025, a démontré combien Net-entreprises et DSN sont interreliés.

 <p>Comment améliorer la qualité des données ?</p> <p>2:20</p>	 <p>Périmètre DSN : de la généralisation aux cas particuliers</p> <p>0:40</p>	 <p>La normalisation, à quoi ça sert ?</p> <p>0:44</p>
 <p>Où trouver les informations précises sur la DSN ?</p> <p>0:56</p>	 <p>La force de Net-entreprises, c'est le collectif qu'il constitue</p> <p>2:48</p>	 <p>Quels indicateurs pour les entreprises via Net-entreprises ?</p> <p>2:07</p>

À l'occasion du Club Net-entreprises, des vidéos ont été tournées et sont disponibles sur YouTube.

# Fonction publique : derniers jalons vers une bascule réussie

**Après la généralisation réussie de la DSN dans le secteur privé en 2017, la Fonction publique devait entrer à son tour en trois étapes, de 2020 à 2022. 2021 était l'année de la deuxième vague et de la préparation de la troisième et dernière vague.**

La bascule se révélera réussie, avec plus de 95 % des établissements entrés en DSN début 2022. Ce succès s'explique par un ensemble d'actions menées à différents niveaux avec tous les acteurs, qui prouvent une fois encore que la force de la DSN réside dans sa co-construction collective.

Le suivi resserré des dépôts sur la plateforme de tests a permis aux éditeurs d'affiner leurs paramétrages grâce aux retours réalisés par le GIP-MDS ainsi que ceux de la CDC. Les éditeurs ont également bénéficié d'un accompagnement du GIP-MDS via les instances SDDS FP<sup>1</sup> sur 2021, qui ont joué pleinement leur rôle, notamment sur les consignes dédiées à la Fonction publique.

L'accompagnement privilégié, du fait de la volumétrie des agents gérée, du CISIRH<sup>2</sup> de la DGCN<sup>3</sup> et du MINARM<sup>4</sup>, a permis de sécuriser complètement l'entrée en DSN pour plusieurs centaines de milliers d'individus, au niveau technique et de la qualité des données déclarées.

Enfin, la qualité des données a été suivie en production avec des prises de contacts éditeurs régulières pour fiabiliser les DSN, ainsi que les logiciels émetteurs. Ce suivi particulier continuera en 2022, avec un relais au niveau des Comités régionaux pour diffuser les bonnes pratiques sur le terrain.

<sup>1</sup> Simplification et Dématérialisation des Données Sociétés Fonction Publique

<sup>2</sup> CISIRH : Centre Interministériel de Services Informatiques relatifs aux Ressources Humaines

<sup>3</sup> DGCN : Direction Générale de la Gendarmerie Nationale

<sup>4</sup> MINARM : Ministère des Armées

## L'appui des Comités régionaux

Des actions locales ont mobilisé, aux côtés des Comités régionaux, les interlocuteurs de la Caisse des Dépôts, des Centres de Gestion (CDG) et des délégations régionales du CNFPT\*, afin de porter l'ensemble de la pédagogie sur la DSN via le collectif qui le déploie. Les contenus présentés marquaient une gradation, en partant toujours des pratiques de paie pour en faciliter l'appropriation. Au total, 58 webinaires, dont deux réservés à la Fonction publique hospitalière, ont été organisés dans toute la France. Ils ont rassemblé plus de 15 000 participants. Les replays, supports et synthèses des questions/réponses ont été publiés sur Net-entreprises.

\* Centre National de la Fonction Publique Territoriale

## Une communication dédiée

Plusieurs actions de communication ont été menées tout au long de l'année : un plan média en avril, quatre enquêtes sur la préparation des établissements, des relations presse, dont une tribune dans *La Tribune*, un webinaire en partenariat avec le média AEF, de nombreuses interviews et la campagne « Stop PASRAU » en décembre.



*Campagne d'avril 2021 sur des médias cibles en ligne et sur net-entreprises.fr*

## Un support pertinent et réactif

L'assistance Net-entreprises a été, de nouveau en 2021, un appui important à la chaîne de soutien aux utilisateurs. L'année s'est caractérisée par des pics d'appels liés aux obligations déclaratives, comme l'obligation de dématérialisation de la notification du compte AT/MP et sur les contactés liés à la gestion des arrêts au niveau de l'Assurance maladie.

Fort de l'expérience de l'année 2020, le centre de contact a fonctionné une bonne partie de l'année en hybride, à savoir, en travail à domicile et en temps sur le site, en conservant une très bonne qualité de service. Les procédures ont été adaptées afin que cette organisation soit totalement transparente pour l'utilisateur, assurant ainsi une qualité de service globale de 97 % sur les axes Net-entreprises, DSN et PASRAU.

En appui de l'assistance téléphonique, la base de connaissances a une nouvelle fois prouvé son efficacité du fait de sa très forte consultation et la mise à disposition rapide des différentes consignes liées aux évolutions réglementaires. 99,6 % des réponses ont été trouvées par les utilisateurs dans celle-ci, notamment concernant la DSN.

L'accompagnement aux utilisateurs a également pu être fluidifié grâce à la mise en production de la nouvelle ergonomie du site net-entreprises.fr et des pages publiques afférentes permettant de lier l'ensemble des ressources mises à disposition des utilisateurs.

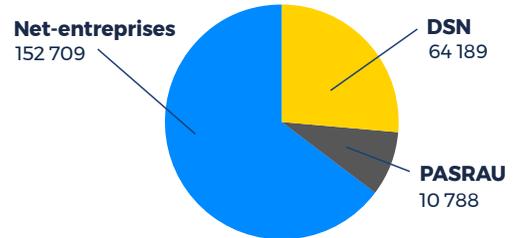
## La qualité à tous les niveaux du support

Le support utilisateurs du GIP-MDS est organisé en deux niveaux pour Net-entreprises et PASRAU et trois pour la DSN. La qualité de la réponse apportée est mesurée sur l'ensemble du support à travers des contrôles internes : rapidité estimée, pertinence de la solution et relation de service. À ces critères s'ajoutent l'aide documentée au niveau 2 et l'expertise mobilisée au niveau 3. Avec une moyenne de 8,5 sur 10 pour les trois niveaux, le bilan de la qualité de service en 2021\* est très satisfaisant. De plus, il atteste d'une cohérence d'interaction entre les trois niveaux, les équipes du GIP-MDS et les organismes.

\* Enquête qualité réalisée en interne sur la base d'un échantillon de 6 060 contacts

## Le centre de contact en chiffres

### 227 686 CONTACTS TRAITÉS AU NIVEAU 1



### LA CONSULTATION DE LA BASE DE CONNAISSANCES

- 3 480 965 visiteurs
- Taux de réponse de la base de connaissances : 99,6 %

### TOP 3 DES MOTIFS DE CONTACT NET-ENTREPRISES AU NIVEAU 1

- 1 - Inscription au compte AT/MP
- 2 - Accès et déclaration DSIJ
- 3 - Ajout d'habilitations

### TOP 3 DES MOTIFS DE CONTACT DSN

- 1 - Régularisations
- 2 - DOETH
- 3 - Apprentis

### 14 891 DEMANDES TRAITÉES AU NIVEAU 2

## La qualité de service des applicatifs

Deux services dédiés au GIP-MDS ont pour mission de garantir la qualité des applicatifs. **Le service du GIQS\***, via différents tests, consolide et viabilise les applicatifs en amont. Quant au **service Infogérance**, il permet leur mise en production et garantit leur bon fonctionnement.

En 2021, **l'équipe du GIQS** a été mobilisée sur la testabilité de 18 cahiers des charges liés à des évolutions majeures et à la création de nouveaux services : le portail d'inscription, DADe, le RCD, la DSN, les CRM, AT/MP, PASRAU, les déclarations, le simulateur Bonus-Malus... Dans ce cadre, pour une vingtaine d'applications, 165 livraisons ont été qualifiées, hors normes Néodes, Neorau et Neores, dont 55 sont des versions majeures.

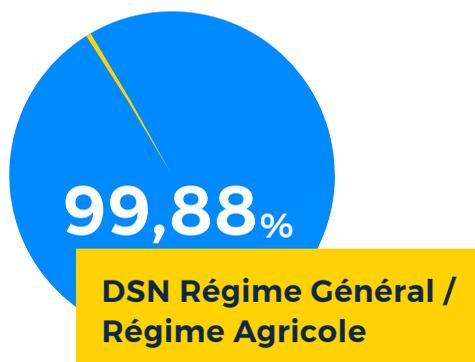
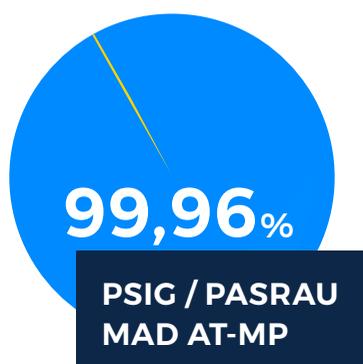
Sur 32 382 tests effectués, 14 891 ont été nouvellement conçus. Ces travaux ont donc permis de détecter et de corriger 905 anomalies, dont 639 majeures.

De plus, le GIQS a relevé le défi, suite à une décision gouvernementale urgente en décembre, de qualifier dans un délai très contraint l'application « indemnités inflation ».

Afin d'offrir une continuité de service, **le service Infogérance** a, de son côté, garanti, en 2021, l'accès aux applications en pérennisant la consolidation de l'Hypervision. Cette supervision d'ensemble du système DSN et PASRAU a permis, via une fluidification améliorée des échanges, de détecter les incidents en production et de les corriger au plus vite. Parallèlement, la mise en place d'une version liée à la nouvelle norme DSN (socle technique) a pu aboutir grâce aux travaux conjoints des équipes d'Infogérance, de l'Urssaf et de la MSA. Ainsi, en 2021, les taux de disponibilité du portail étaient de 99,96 % et celui du dépôt en DSN avec accès au Compte Rendu Métier de 99,88 %.

\*GIQS : Gestion Industrialisation Qualification et Support

### Le taux de disponibilité 2021



### Les déclarations en 2021



## Composition du financement

Le budget du GIP-MDS 2021, tel qu'il ressort du vote du Conseil d'administration, s'élevait à 42,1 millions d'euros, dont 17,1 millions d'euros au titre du budget communautaire, 21,9 millions d'euros pour la DSN et 3,1 millions d'euros pour les net-procédures en place.

**36,9 M€**  
Contributions des membres  
(hors PASRAU)

À cela s'ajoutent :

**3,8 M€**  
financés par la DGFIP au titre  
des travaux menés par le GIP-MDS  
sur le Prélèvement À la Source

**5,2 M€**  
Report de produits constatés  
d'avance des années antérieures  
(hors PASRAU)

**3,7 M€**  
financés par les organismes de protection  
sociale au titre des travaux réalisés sur  
PASRAU, dont 0,1 K€ de produits constatés  
d'avance

## Répartition des charges de fonctionnement

Au total, les charges de fonctionnement nettes de l'exercice se sont élevées à 43,5 millions d'euros, les charges d'investissement à 0,2 million d'euros, soit un montant total de charges égal à 43,7 millions d'euros réparti comme suit :

**18,6 M€**  
DSN

**3,8 M€**  
Prélèvement À la Source

**15,6 M€**  
Communautaire

**3,3 M€**  
PASRAU hors DGFIP

**2,4 M€**  
Autres net-procédures

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par le constat d'une économie de l'ordre de 3,1 millions d'euros et d'un report de 2,8 millions d'euros d'opérations vers 2022, soit la couverture des opérations planifiées sur 2021 à hauteur de 94 %.

## L'effectif du GIP-MDS

Au sein du GIP-MDS, l'effectif est de 65 salariés (26 femmes et 39 hommes). L'index égalité femmes-hommes au titre de l'année 2021 est de 85 points sur 100 et le Comité de Direction est paritaire.

# Retrouvez **Net-entreprises** sur les réseaux sociaux !



**Net-entreprises**  
[linkedin.com/company/gip-mds/](https://www.linkedin.com/company/gip-mds/)



**@net\_entreprises**



**GIP** Modernisation  
des déclarations  
sociales  
**NET-ENTREPRISES•FR**

URSSAF - AGIRC-ARRCO - CNAV - CNAM - CNAF - PÔLE EMPLOI  
UNÉDIC - MSA - UCF CIBTP - CS - CRPCEN - CTIP - FRANCE ASSUREURS  
MUTUALITÉ FRANÇAISE - CRPNPAC - CPRPSNCF - CNIEG - CAMEG - ENIM  
CAVIMAC - CNBF - CDC - RAFF - IRCANTEC - CNRACL - CFTD - CPME  
CGT - CGT-FO - CNOEC - FNSEA - MEDEF - NUMEUM - UNAPL - U2P

